



# ACADÉMIE DE NANTES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Nantes, le 23 septembre 2021

**Délégation académique à la formation**  
ce.dafpen-pedagogie@ac-nantes.fr

8 rue Général Margueritte - BP 72616  
44326 NANTES Cedex 3

**Service de l'accompagnement éducatif**  
Ce.sae@ac-nantes.fr

4, rue de la Houssinière  
BP 72616 - 44326 Nantes CEDEX 03

Le Recteur de l'académie de Nantes

A

Mesdames et Messieurs les directeurs des écoles  
publiques

s/c de Mesdames et Messieurs les Inspecteurs  
de l'éducation nationale

Mesdames et Messieurs les proviseurs des lycées  
publics

Mesdames et Messieurs les proviseurs des lycées  
professionnels publics

Mesdames et Messieurs les principaux des  
collèges publics

s/c de Mesdames et Messieurs les inspecteurs  
d'académie, directeurs académiques des  
services de l'éducation nationale

Mesdames et Messieurs les directeurs des écoles  
privées

Mesdames et Messieurs les directeurs des lycées  
privés

Mesdames et Messieurs les directeurs des lycées  
professionnels privés

Mesdames et Messieurs les directeurs des  
collèges privés

## **Objet : Plan académique de formation des accompagnants des élèves en situation de handicap**

Pièce jointe : annexe relative à la procédure d'inscription sur GAIA

Le plan de formation académique des accompagnants et des personnels en situation de handicap s'enrichit cette année. La présente circulaire a pour objet de vous présenter les modules de formation et de décrire la procédure d'inscription.

La durée annuelle de travail des AESH étant répartie sur 41 semaines dont 36 en présence des élèves, ainsi ces formations se dérouleront sur des journées pendant les vacances scolaires ou des mercredis après-midi. La majorité des formations sont construites sur une continuité entre une journée académique avec des conférences et ateliers, et un temps départemental permettant d'approfondir les échanges. L'inscription que vous faites est pour les deux temps de formation à chaque fois. **Je vous rappelle que l'absence en formation doit être justifiée.**

## **I - Présentation des formations :**

Un descriptif rapide de l'offre de formation est présenté ci-après.

✓ **Initiation à la langue des signes (Dispositif : 21A0171724 - Module : 59539)**

La formation se déroulera **les 25, 26, 27 octobre 2021** et les **7,8, 9 février 2022** et **1 heure en distanciel par semaine, le mercredi après-midi**. Cette formation vise à atteindre le niveau A1 :

- Aborder la description d'objets et de personnes,
- Présenter et décrire son cadre de vie en termes simples,
- Savoir se présenter succinctement,
- Exprimer quelques actions de la vie quotidienne.

Le nombre de places pour l'académie est limité à 12. La priorité aux candidatures sera donnée aux AESH accompagnant des élèves utilisant la langue des signes.

✓ **Prévenir et Gérer les situations de violence (Dispositif : 21A0171724 – Module : 59147)**

La première journée de formation se déroulera **le 20 décembre 2021 à Angers**. Les thématiques abordées seront les suivantes :

- Apports théoriques sur les mécanismes de l'agressivité et de la violence,
- Savoir identifier les signes précédents des situations de violence,
- Adapter sa communication pour faire face aux situations d'agressivité.

La seconde journée se déroulera dans **chaque département** et se consacrera à l'analyse de la pratique :

- Positionnement professionnel : gestes dans l'accompagnement des élèves en situation de troubles du comportement.

La date des ateliers n'est pas encore définie, à ce jour. Le nombre de places par département est limité à 20.

✓ **Formation informatique sur les outils du matériel pédagogique adapté (Dispositif : 21A0171724 – Module : 59158).**

La formation se déroulera le 20 décembre 2021. Les thématiques abordées seront les suivantes :

- Connaître le matériel pédagogique,
- Connaître les bases de la bureautique.

Le nombre de places pour l'académie est limité à 15.

✓ **Connaissance du trouble du spectre de l'autisme (TSA) – niveau 1 (Dispositif : 21A0171724 – Module : 59144).**

Ces compléments de formation s'inscrivent dans le prolongement des actions de formation d'adaptation à l'emploi mises en œuvre dans les départements et sont prioritairement destinés aux AESH qui contribuent à la scolarisation d'un élève présentant un trouble du spectre autistique.

La première journée de formation se déroulera **le 7 février 2022 à Angers**.

Les troubles du spectre autistique ainsi que les particularités des élèves avec autisme seront présentés.

- Conférence plénière : état des lieux sur la prise en compte des besoins des enfants et des adolescents présentant un trouble du spectre autistique et déclinaison du plan autisme en

termes de parcours de scolarisation par des professionnels du Centre de Ressources Autisme (CRA) du Val de Loire,

La seconde journée se déroulera dans **chaque département** et s'articulera ainsi :

- Atelier : Penser et exercer la co-intervention en classe dans le cadre d'un accompagnement pluriel des élèves présentant un trouble autistique,
- Analyse de situations professionnelles.

Le nombre de places par département est limité à 20.

- ✓ [Connaissance du trouble du spectre de l'autisme \(TSA\) – niveau 2 \(Dispositif : 21A0171724 – Module : 59145\)](#)

**Ce module est réservé aux AESH qui ont suivi le module de niveau 1.**

La première journée de formation se déroulera **le 21 décembre 2021 à Angers.**

- Mieux connaître les besoins et les capacités pour accompagner les élèves présentant un trouble du spectre autistique (module 2 - approfondissement),
- Conférence plénière : principe de base des programmes d'interventions à référence comportementale (illustrations à partir de situations et échanges de pratiques).

La seconde journée se déroulera dans **chaque département** et s'articulera ainsi :

- Atelier,
- Echanges de pratique et analyse de situations professionnelles.

A ce jour, les dates n'ont pas été définies pour ce module. Le nombre de places par département est limité à 15.

- ✓ [Accompagner le handicap moteur \(Dispositif : 21A0171724 – Module : 59154\)](#)

La première journée de formation se déroulera **le 12 avril 2022 à Nantes.** Les thématiques abordées seront les suivantes :

- Le handicap moteur, des situations très diverses,
- Les conséquences du handicap moteur sur les apprentissages,
- Des adaptations possibles,
- De la théorie à la pratique, les AESH in situ : découvrir et comprendre les modalités de scolarisation des élèves en situation de handicap moteur dans les établissements inclusifs nantais.

La seconde journée se déroulera dans **chaque département** et se consacrera à l'analyse de la pratique :

- Positionnement professionnel : gestes et techniques dans l'accompagnement des élèves en situation de handicap moteur.

A ce jour, les dates n'ont pas été définies pour ce module. Le nombre de places par département est limité à 15.

✓ **Connaissances des Troubles Spécifiques du Langage et des Apprentissages TSLA (Dispositif : 21A0171724 – Module : 59149)**

La première journée de formation se déroulera **le 11 avril 2022** à **Angers**. Les thématiques abordées seront les suivantes :

- Définition des différents troubles DYS et leurs conséquences concrètes,
- Du Plan d'Accompagnement Personnalisé (PAP) à la notification de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) ou de la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA),
- Positionnement humain et aidant avec un DYS (en classe, lors des évaluations).

La seconde journée se déroulera en atelier dans **chaque département** et se consacrera à l'analyse de la pratique.

- Positionnement professionnel ;
- Gestes dans l'accompagnement des élèves en situation de handicap DYS ;
- Rencontre avec une équipe de SESSAD TLS (gestes de l'accompagnement).

A ce jour, les dates n'ont pas été définies pour ce module. Le nombre de places par département est limité à 30.

✓ **Comment communiquer sans le langage oral ? (Dispositif : 21A0171724 – Module : 59153)**

La première journée de formation se déroulera **le 8 février 2022** à **Angers**. Les thématiques abordées seront les suivantes :

- Acquérir des repères sur l'acquisition des compétences langagières,
- Découvrir des modes de communication non verbale,
- Comment favoriser le développement de la communication chez l'élève.

La seconde journée se déroulera dans **chaque département** et se consacrera à l'analyse de la pratique :

- Positionnement professionnel
- Approfondissement d'un moyen alternatif de communication (Makathon, PECS, orthophoniste, Braille, ...)

A ce jour, les dates n'ont pas été définies pour ce module. Le nombre de places par département est limité à 15.

✓ **Prévention et secours civiques – formation initiale (Dispositif : 21A0171724 – Module : 59151)**

La formation s'organise dans **chaque département et se déroulera les 11 et 12 avril 2022**.

Cette formation PSC1 apprendra aux accompagnants des élèves et des personnels en situation de handicap à réagir face à des situations de la vie quotidienne: malaise, traumatismes, perte de connaissance, arrêt cardiaque, ...

Tout au long de la session, les personnels alterneront entre échanges théoriques, apprentissages pratiques et mises en situation. Il s'agit d'une formation diplômante.

Le nombre de places par département est limité à 20.

- ✓ Remise à niveau du PSC1 (Dispositif : **21A0171724** – Module : **59152**)

Cette formation est destinée aux AESH déjà bénéficiaires du PSC1 formation initiale. Elle devrait se dérouler le 12 avril 2022. Le nombre de places par département est limité à 10.

- ✓ Groupes d'échanges de pratique (Dispositif : **21A0171724** – Module : **59157**)

Les groupes d'échanges de pratiques seront animés par un AESH formé à la méthode de codéveloppement. Cette modalité de formation est basée sur l'échange de pratiques et le regard croisé porté par un groupe de pairs sur une situation de travail concrète présentée par l'un des participants.

L'efficacité du codéveloppement professionnel repose sur quelques éléments de cadre structurants : un processus précis, un groupe de pairs sans lien hiérarchique entre les membres du groupe, un animateur formé et la régularité des participants.

Les groupes se réunissent **3 mercredis après-midi**. Les ateliers se dérouleront en département. Le nombre de places par département est limité à 12.

## II – Inscriptions aux formations :

Les inscriptions s'effectuent sur **GAIA du 13 septembre au 10 octobre 2021**. Les identifiants académiques sont nécessaires afin de se connecter. Les références des actions préalablement indiquées permettront de s'inscrire.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après les liens pour accéder à GAIA : [https://sconet.ac-nantes.fr/mdp/redirectionhub/redirect.jsp?applicationname=gaia\\_priv](https://sconet.ac-nantes.fr/mdp/redirectionhub/redirect.jsp?applicationname=gaia_priv)

Une procédure figure en annexe de cette présente note.

Les demandes d'inscription par courrier ou fiche ne seront pas prises en compte.

## III – Examen des candidatures :

En fonction du nombre d'inscrits, l'examen des candidatures se fera au regard des priorités suivantes :

- personnel ayant suivi la formation initiale de 60 heures ;
- ancienneté de services sur les contrats en qualité d'AESH ;
- handicap de l'élève ou des élèves accompagnés.

Ces critères sont indicatifs et adaptés en fonction du nombre de candidatures par département. Les AESH pourront suivre leur demande sur GAIA dans la rubrique prévue à cet effet : Suivi de formation.

Je vous remercie de bien vouloir porter ces informations à l'attention des accompagnants des élèves et des personnels en situation de handicap exerçant dans votre établissement ou école.

William MAROIS

*Pour le Recteur et par délégation  
Le Secrétaire Général Adjoint de l'Académie  
Directeur des Ressources Humaines*



**Arnaud SIMON**